



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'AFOCG 43

Mardi 1er décembre 2020

Rapport d'activité et financier

Rapport moral et d'activité Année juillet 2019 - juin 2020

Les Afocg (Associations de formation collective à la gestion) sont des associations nées dans les années 70, de la volonté d'agriculteurs et d'agricultrices de s'entraider et de choisir leur avenir dans un environnement complexe. L'Afocg43 existe depuis 2011.

1. La vie associative

Sans l'implication des administrateurs, notre association ne pourrait pas fonctionner. Les 9 membres du conseil d'administration, accompagnés des salariés, se sont réunis en octobre 2019 et mai 2020 et participent à des actions ponctuelles concrètes, notamment à la journée de recrutement d'une nouvelle salariée en novembre 2019. Le bureau a été renouvelé partiellement pendant cet exercice. Thomas Brouillard a pris la place de Marie-Claire Dubois comme secrétaire et sont arrivés Mailys Poinot et Nicolas Roux.

L'assemblée générale portant sur l'exercice juillet 2018 - juin 2019 s'est déroulée le 12 novembre 2019 à Rosières sur le thème de la transmission des fermes lors d'une soirée de partage d'idées, d'information et de réflexion. La trentaine de participants à cette rencontre a visité la ferme horticole de Nicole et Gilbert Montagnon. Afin de mettre en avant les différentes situations de transmission, la visite a été complétée par trois autres témoignages, un agriculteur à la recherche de repreneurs et deux jeunes récemment installés. Ces riches témoignages ont été suivis par des ateliers de réflexion autour de la transmission qui ont permis aux animatrices de recueillir les attentes en formation autour du thème de la transmission et de la reprise d'exploitation.

Le rapport d'activité, présenté à plusieurs voix par les administrateurs de l'Afocg 43 a permis de faire le point sur les activités de l'association. Globalement les activités de l'Afocg 43 continuent dans le même sens avec les groupes gestion au cœur de ses missions. Ce sont 8 groupes locaux qui se réunissent l'hiver dans plusieurs lieux du département proposent aux participants les moyens de devenir autonomes dans leur gestion. Autre axe essentiel, l'installation, avec les formations au chiffrage du projet et l'accompagnement individuel des porteurs de projets. La partie statutaire de l'assemblée générale a fait l'objet d'une présentation des activités et des finances avec plusieurs points marquants à retenir : l'augmentation régulière du nombre d'adhérents, la nouvelle formation au logiciel de comptabilité Istea, la production par un groupe de fiches technico-économiques synthétiques leur permettant de présenter leur ferme, ou encore l'implication de l'Afocg dans une formation d'un an diplômante pour l'installation agricole (Pratiques paysannes).

L'Afocg 43 utilise les locaux de La Pardige à Brioude et participe à la vie du lieu (mutualisation). Ce bâtiment est géré entre plusieurs associations au sein d'une SCI (Société civile immobilière). Du fait du départ de plusieurs structures de la SCI, l'AFOCG43 a procédé au rachat de 3 parts sociales dans la SCI, disposant maintenant de 4 parts sur 14.

2. Les formations

2.1 Les groupes gestion

Les « groupes gestion » rassemblent des agriculteurs désireux de maîtriser leurs chiffres, de réaliser l'analyse des résultats et d'approfondir les questions de gestion et de pilotage de leur entreprise. Ces journées sont aussi l'occasion d'échanges riches entre pairs. Le fonctionnement se base sur 3 à 5 journées de formations de novembre à mars, complétées par une journée supplémentaire pour les débutants sur l'outil comptable et par un appui individuel.

Au total, sept « groupes gestion » se sont réunis : 5 groupes sur le tableur du Quercy (1 à Chaspuzac, 1 à Rosières et 3 à Brioude) et 2 groupes sur le logiciel ISTEA à Chaspuzac. Cela correspond à 61 personnes en formation, soient 52 fermes et 2 associations. Estelle et Tiffany se sont partagé l'animation de ces formations. Le dernier jour de formation de gestion sous forme d'étude de cas sur une ferme se révèle toujours très apprécié par les participants au groupe.

Nouveauté cette année, un groupe de gestion entre artisans et autoentrepreneurs ruraux a aussi été créé ; il compte 6 entrepreneurs et fonctionne sur le même principe : prendre de l'autonomie sur l'établissement de ses documents chiffrés et formalités, échanger entre pairs autour de la gestion de son activité, alternant temps collectifs et individuel.

Les journées thématiques associées aux groupes gestion :

« Mieux communiquer au travail et avec mes proches ... pour plus de sérénité sur ma ferme » en novembre 2019 à Brioude

Une formation pour améliorer ses capacités à communiquer de façon bienveillante et constructive, reconduite depuis l'année dernière suite à beaucoup de demandes. Le partenariat avec Noëlle Gougis, formatrice de l'Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente a été reconduit et est très satisfaisant. Cette formation permet d'explorer de nouvelles attitudes relationnelles pour gérer les aspects humains, qui peuvent être très importants au quotidien.

« Réaliser soi-même son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) » en mars 2020 à Brioude

Pour les agriculteurs qui accueillent salariés, stagiaires et/ou apprentis, la DUERP est obligatoire. La journée commençait par un rappel des droits et devoirs de l'employeur et des modalités du dispositif MSA « nouveau TESA étendu ». Pour les 10 participants, il s'agissait de s'approprier les enjeux liés aux risques professionnels, d'identifier les moyens de réduire ces risques et d'acquérir la méthode pour réaliser soi-même le document. Marie-Eve Baillon, conseillère en Santé et sécurité au travail de la MSA Auvergne est intervenue et Elisabeth assurait l'animation.

« Informatique : mieux utiliser le tableur » en mars 2020 à Brioude

Les 11 personnes venues en formation souhaitaient se doter d'outils tableurs pour faciliter et automatiser le suivi administratif, commercial ou technique de leur ferme. Cette formation leur a permis d'avoir les bases d'utilisation d'Excel, d'en connaître des fonctionnalités avancées et de se doter d'une méthode pour concevoir un outil efficace et adapté à ses attentes. Cette formation a été animée par Tiffany et Elisabeth.

« Examiner ses charges » en mars 2020 à Brioude

Animée par Estelle, cette formation a permis une prise de recul sur ses documents économiques pour les participants, qui ont appris à décortiquer leurs charges en les comparant à d'autres fermes ou à leurs données techniques pour dégager des pistes d'évolution aux problématiques de gestion qu'ils rencontrent.

Les 2 formations ci-après étaient proposées, mais non réalisées faute d'inscrits :

- Améliorer son bâtiment pour gagner du temps et du confort, mars 2020
- Embauche : posture et relationnel employeur/salarié, mars 2020

Perspectives :

- Parmi les 7 participants de la formation « Mieux Communiquer », plusieurs souhaitent aller plus loin en se formant aux capacités de communication dans les situations plus problématiques de conflits ou de tensions. La commande de journées de formation sur ce thème sera faite à Noëlle Gougis pour l'automne 2020.
- Les participants de la formation à l'utilisation d'Excel ont souhaité qu'elle soit reconduite pour des approfondissements sur l'utilisation du logiciel.

2.2. Les formations hors groupe gestion

« La compta, un jeu d'enfant » en octobre 2019 à Brioude (Estelle et Tiffany)

Le support de cette formation, un jeu de plateau ludique, a mis les 10 stagiaires présents en situation concrète de visualiser les mouvements comptables et de gérer d'une ferme face aux aléas. Cela leur a permis de bien s'approprier les notions comptables et les flux propres à la vie d'une ferme mais aussi les enjeux de l'anticipation de sa trésorerie par un prévisionnel.

« GAEC : approfondissement juridique et fonctionnement comptable » en janvier 2020 à Brioude

Une journée complémentaire de la formation de Juin pour asseoir ses compétences liées à la création d'un statut GAEC pour sa ferme. Les 9 participants ont pu approfondir les enjeux liés aux comptes associés, à l'impact de la répartition du capital social et des régimes matrimoniaux dans les situations malheureuses, ainsi que les aspects administratifs de la constitution d'un GAEC. La formation était assurée par Elisabeth.



« Savoir évaluer la faisabilité d'un projet à l'aide d'un outil informatique » : une journée en janvier 2020 à Brioude

Les 6 participants de cette journée ont appris à utiliser un outil de type tableur pour réaliser le prévisionnel de leur projet d'installation agricole. L'analyse de la faisabilité économique via le chiffrage a permis d'acquérir la capacité à faire évoluer son chiffrage en fonction des objectifs économiques, des contraintes financières et techniques, et de savoir présenter de façon autonome son projet auprès des proches, banques et institutionnels.

« Murir son projet : Chiffrer et financer son installation » en juin 2020 à Brioude

Ce module de trois jours s'inscrit dans le cycle « **Mûrir son projet d'installation ou de diversification** » en partenariat avec DASA et La brèche. Les personnes peuvent travailler leur projet en choisissant à la carte des modules de formation.

La formation « chiffrer et financer » vise à désacraliser la partie économique du projet, à apprendre une méthode de chiffrage prévisionnel et à échanger sur sa faisabilité entre pairs. Pour les 3 jours de « Chiffrer et financer son installation », Céline, formatrice à La Brèche a réalisé un apport sur les financements possibles des projets. Les stagiaires étaient satisfaits de la formation car elle leur a permis de prendre du temps pour réfléchir à leur projet, le faire évoluer et cibler les besoins. Claudine a assuré ces journées de chiffrage.

« Travailler à plusieurs : choisir ses statuts et s'organiser » en juin 2020 à Brioude

Une journée pour mesurer et comprendre les implications de l'association du point de vue administratif, relationnel, économique, des formalités... et visant à s'outiller pour construire ensemble une organisation. Toutes les personnes impliquées dans le projet d'association étaient invitées ensemble en formation. Cette journée animée par Elisabeth et Tiffany a eu lieu pour 3 projets collectifs regroupant 9 personnes souhaitant travailler ensemble. Après avoir présenté les différentes formes sociétaires existantes, et en particulier le fonctionnement du GAEC, les futurs associés ont pu réfléchir à ce qui était important pour chacun d'entre eux dans un fonctionnement collectif et poser les bases d'un projet commun.

« Pratiques paysannes » de décembre 2018 à décembre 2019 à Clermont-Ferrand

Cette formation innovante basée sur le programme de BPREA, coordonnée par dASA, le Crefad Auvergne et le CFPPA de Neuvy (03), permet à des porteurs de projets en agriculture de se forger une réelle expérience pratique auprès d'agriculteurs et de travailler leur projet d'installation agricole, par une part très importante de stages (2/3 du temps) et des formations thématiques en salle pour mûrir son propre projet (1/3 du temps).

L'Afocg43, via Tiffany, est intervenue 6 journées pour le module sur le chiffrage du projet et l'analyse de la faisabilité de l'installation. En décembre 2019, Elisabeth ainsi que des adhérents agriculteurs ont participé au jury d'examen des 10 élèves de la formation. 9 d'entre eux ont été diplômés en décembre 2019.

Participation à une formation sur la création d'un point de vente collectif entre agriculteurs

L'Afocg43 est intervenue au sein d'une formation organisée par Haute Loire Biologique sur la création d'un magasin de producteurs. Estelle a donc transmis aux 10 participants une méthodologie de chiffrage prévisionnel de leur projet en abordant tous les points importants à anticiper : tâches administratives, investissements, financement du projet, calcul des commissions du magasin...

Perspectives

- Les formations sur les notions de comptabilité et de chiffrage perdureront car elles répondent à un réel besoin des agriculteurs et porteurs de projet.
- En 2021, VIVEA ne financera plus la formation collective pour les porteurs de projet d'installation agricole. La stratégie choisie par les partenaires du cycle « Murir son projet » est de maintenir cette organisation même si le financement des participants est incertain.
- La formation Pratiques Paysannes sera reconduite de novembre 2020 à octobre 2021, avec une participation de l'AFOCG43 pour les mêmes modules.

3. L'accompagnement individuel ou de sociétés

3.1. Accompagnement dans le cadre de l'installation aidée « DJA »

De plus en plus de personnes en projet d'installation construisent elles-mêmes leur étude prévisionnelle, en collectant les informations nécessaires, en recherchant la cohérence et en visant la maîtrise des chiffres du budget. L'Afocg 43 propose d'accompagner les personnes dans cette recherche d'autonomie de gestion de projet.

Une douzaine d'accompagnements ont été engagés dont 8 ont abouti à une demande de DJA. Nous continuons de travailler sur l'outil de chiffrage du prévisionnel conçu par l'Afocg 45 (Loiret). Un outil qui permet d'aboutir à un chiffrage précis et donne tous les éléments pour remplir par soi-même le formulaire pour la DJA « plan d'entreprise ».

Nous participons aux CDOA (commission départementale d'orientation de l'agriculture) qui donnent des actualités agricoles et décident d'un avis sur les candidats à l'installation aidée (DJA). Nous y participons quand des dossiers accompagnés par l'Afocg43 y sont programmés (5 commissions dans cet exercice). Des rencontres ont aussi eu lieu avec les professionnels et les partenaires (Chambre d'Agriculture, PAIT (Point accueil installation transmission), CER et DDT).

3.2. Accompagnement de sociétés agricoles

L'Afocg 43 accompagne une quinzaine de sociétés agricoles (GAEC et SCEA) dont 2 créées en 2019-2020. Ces sociétés ont besoin de faire un point global, doivent établir chaque année un procès-verbal et parfois d'autres documents si des modifications sont envisagées. Nous accompagnons aussi les personnes souhaitant réaliser elles-mêmes la constitution et les formalismes liés à la création de leur société. Nous avons l'appui d'un juriste fiscaliste en la personne de Francis Varennes en cas de questions particulières.

Dès l'exercice prochain, nous serons membre invité aux Formations Spécialisées de la CDOA, ancien Comité d'Agrément des GAEC, quand nous avons accompagné la constitution du GAEC.

3.3. Les autres accompagnements

De manière ponctuelle, l'Afocg 43 accompagne divers porteurs de projet en fonction de leurs questions du moment (budget prévisionnel, gestion de projet, etc.). Nous avons ainsi répondu à 3 demandes

d'accompagnement avant installation hors du cadre de la DJA. Quelques agriculteurs en activité ont aussi souhaité bénéficier de l'appui de l'Afocg pour mener des changements au sein de leur ferme.

L'accompagnement à la transmission ou à la cessation a aussi concerné 2 cédants.

Enfin différentes associations sollicitent un accompagnement en comptabilité gestion.

3.4. Les financements de l'accompagnement

3.4.1. Aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Le dispositif d'aide proposé par la région Auvergne Rhône-Alpes s'appuie sur deux volets : un accompagnement au projet préalable à l'installation et un suivi post-installation hors DJA. Il se nomme Installation Transmission en Agriculture.

La Région nous a accordé sur cet exercice le financement de 9 accompagnements avant installation ainsi que 3 demandes de suivi après installation non aidée par la DJA.

3.4.2. Soutien de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes AITA (Accompagnement Installation Transmission Agricole)

Nous répondons à ce dispositif, dans le cadre d'un dossier commun coordonné par l'Ardear Rhône-Alpes. Ce dispositif national AITA nous permet d'accompagner des jeunes installés (suivi post-installation JA) et de réaliser des diagnostics d'exploitation agricole à céder.

Ce soutien nous a été accordé pour 5 suivis après installation aidée par la DJA.

4. Les actions autour de l'installation et la transmission avec nos partenaires du Celavar Auvergne-Rhône-Alpes

L'Afocg 43 est membre du Celavar Auvergne-Rhône-Alpes, une coordination des associations agissant dans les domaines agri-ruraux et voulant mutualiser des idées, des outils, des actions.

Avec un financement de la DRAAF (AITA), nous menons des actions de communication et de sensibilisation en partenariat. Les associations La Brèche, dASA et AFOCG43 ont organisé en octobre 2019 un café installation-transmission sur le foncier dans le café associatif « La Clef » à La Pardige, dans le cadre de la communication « Terres de possibles » et « 20 ans de dASA ».

Intervention en établissements d'enseignement agricole

Nous avons présenté les missions de l'AFOCG43 auprès de l'Institut des sciences de la vie et de la terre (ISVT) de Vals-près-le-Puy en décembre 2019. Nous sommes aussi en contact avec les établissements agricoles de Brioude-Bonnefond et Yssingaux.

5. L'InterAFOCG et les autres afocg

L'InterAFOCG est le réseau national des Afocg de France. Il s'agit d'une association pilotée par un conseil d'administration composé d'administrateurs des Afocg et qui compte dans son équipe 4 salariées. Ses rôles sont multiples : faciliter les échanges de pratiques, être en veille sur les évolutions institutionnelles et bien en informer le réseau et explorer la construction de nouveaux dispositifs.

La formation des salariées est un point essentiel du travail de la « tête » de réseau. Cela a permis à Tiffany de se former sur l'accompagnement à la transmission des fermes et la réforme de la formation professionnelle en septembre 2019.

L'InterAFOCG est une vraie ressource pour nos associations. Elle anime depuis janvier 2020 un « **Groupe de Travail qualité** » entre les animateurs d'AFOCG volontaires et non-certifiées au niveau de la qualité pour étudier les critères du Référentiel National de certification Qualité (RNQ), mutualiser les procédures et les justificatifs pour y répondre (création d'un kit), comparer les organismes certificateurs à solliciter, étudier la possibilité d'un portage multi-sites de la certification. L'afocg43 a participé en juin 2020 à un premier bilan de ce groupe de travail. Une première version du kit a été diffusée en octobre 2020.

Dans le cadre des échanges de pratiques entre les Afocg, Tiffany et Estelle ont également réalisé une formation sur les aspects juridiques et fiscaux dans les sociétés agricoles avec l'Afocg des Alpes en juillet 2019. Quatre journées d'observation à des jours de formation à la clôture ISTEA dispensées par l'Afocg du Rhône et l'Afocg du Puy de Dôme ont permis à Claudine d'enrichir ses compétences sur le logiciel ISTEA ainsi que sur sa pédagogie.

Perspectives :

- Afin de pouvoir bénéficier des fonds de formation, les AFOCG devront être certifiées selon les normes RNQ avant le 1er janvier 2022 en répondant aux 7 critères qualité du RNQ concernant la conception et la réalisation des formations. Ce travail de certification aura plusieurs conséquences pour l'AFOCG43 : coût de l'audit, une charge de travail supplémentaire pour préparer l'audit et dans le futur une évolution de nos pratiques vers plus d'administratif.

Commentaires sur le résultat comptable de l'Afocg 43 (exercice de 12 mois)

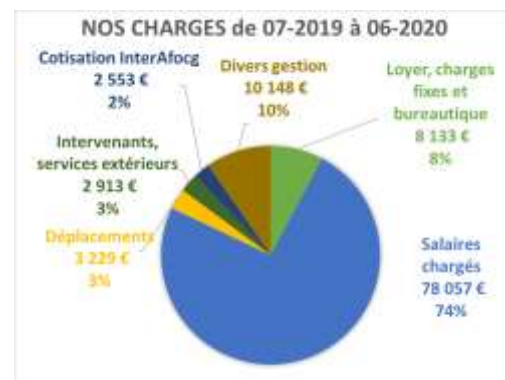
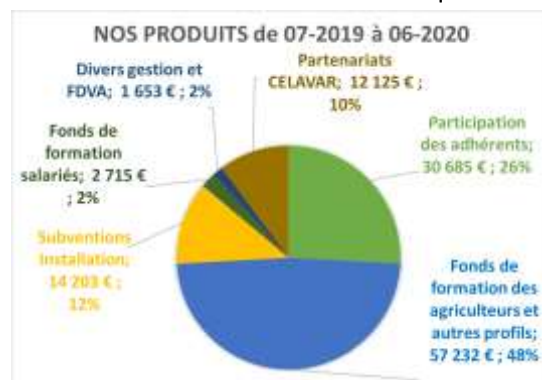
Les comptes 2019-2020 présentent un résultat bénéficiaire de 13 579 € (cf. compte de résultat joint).

Les produits s'élevèrent à 118 612 € (105 346 € en 2017/2018). Cette hausse provient de la fin de paiement du dispositif régional Install'Conseil, d'une hausse du nombre d'adhérents se répercutant positivement sur les ressources du fonds de formation VIVEA et celles liées aux cotisations.

Notre première source de financement reste ce Fonds de formation des agriculteurs VIVEA pour 52183€, complétée par la participation des adhérents pour 24 700 € pour les groupes gestion. Ces postes se maintiennent et constituent globalement la moitié de nos ressources. Des recettes exceptionnelles liées à des actions menées en partenariat avec le Celavar Auvergne Rhône Alpes sont venues renforcer les produits de cet exercice (Pratiques Paysannes, actions de sensibilisation à l'installation et à la transmission).

L'activité de l'Afocg43 se répartissant principalement d'octobre à mars, l'activité de formation n'a pas été impactée par les effets du confinement et de la crise sanitaire. En effet, seules 3 formations restaient à réaliser au printemps 2020 ; elles ont chacune pu être reportées avec succès en juin 2020.

Les charges sont également plus élevées à 105 033 € (100 327 € en 2017/2018). Cette hausse est liée à des frais de personnel légèrement supérieurs du fait d'un fonctionnement à 4 salariées pendant 6 mois de l'exercice et à l'achat de matériel informatique.



Prévisionnel économique 2020-2021

Il est établi avec un bénéfice de 12 300 €.

Les produits resteraient à un niveau stable. Le nombre de personnes en groupe gestion augmente légèrement et les subventions ITA et AITA pour l'accompagnement pré-installation et le suivi post installation prendront le relais de la fin du programme Install'Conseil. Les ressources VIVEA se maintiennent, notamment grâce à une revalorisation du prix horaire proposé par VIVEA en soutien à tous les organismes de formation en période de Covid. Les charges sont prévues à un niveau stable.

AFOCG 43

Edition du : 01/07/2019 au 30/06/2020

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	4 802	7 184
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement	3 069	4 388	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	13 729	15 343	Subventions d'exploitation	77 315	59 537
Impôts, taxes et versements assimilés	2 514	2 523	Autres produits	31 419	19 708
Rémunération du personnel	58 351	52 280	Produits financiers	111	311
Charges sociales	17 191	17 498			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges	860	100			
Charges financières					
TOTAL (I)	95 744	92 142	TOTAL (I)	113 447	86 740
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
				5 188	12 559
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	105 033	93 721	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	118 612	99 300
BENEFICE OU PERTE	13 579	5 578			
TOTAL GENERAL	118 612	99 300	TOTAL GENERAL	118 612	99 300